

Image not found or type unknown



accident de travail et licencié

Par **lilye60**, le **11/05/2019** à **11:35**

bonjour, je suis en accident de travail qui a été reconnue par la sécurité sociale depuis 2 mois, mon employeur m'envoie un courrier pour un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement, je pense que c'est due à la réception un peu tardive de ma prolongation d'AT, pourtant j ai envoyé le jour de ma prolongation mon arrêt, est ce que le retard de réception d'une prolongation AT peut donner suite à un licenciement pour faute grave?

merci de votre retour